

# AUTORISATION DE TRAVAUX



Lieu de travail : \_\_\_\_\_  
 Chef de projet/maître d'ouvrage : \_\_\_\_\_  
 Entrepreneur : \_\_\_\_\_  
 Représentant de l'entrepreneur : \_\_\_\_\_  
 Travail à exécuter : \_\_\_\_\_

## Section A : Détermination des risques sur le chantier (assujettie à la validation de l'entrepreneur)

- |   |  |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Lignes aériennes de transport d'électricité                              | <input type="checkbox"/> Services publics souterrains  |
| <input type="checkbox"/> Circulation ou embouteillage   | Date d'expiration des localisations _____  |
| <input type="checkbox"/> Matières dangereuses sur le chantier (ex. amiante, plomb, mercure, etc.) | <input type="checkbox"/> Carburant en vrac / dispositifs de stockage sous pression (ex. propane) |
| Préciser : _____  | <input type="checkbox"/> Matériel d'exploitation   |
| <input type="checkbox"/> Autre : _____  | Préciser : _____   |

## Section B : Détermination des travaux dangereux (l'équipe doit préparer une AST avant le début des travaux pour atténuer les risques)

- |  |   |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Démolition  | <input type="checkbox"/> Soudage, découpage, meulage  |
| <input type="checkbox"/> Retrait/élimination d'un réservoir enterré/vapeurs intenses   | <input type="checkbox"/> Décapage au jet d'eau/de sable   |
| <input type="checkbox"/> Excavation peu profonde pas dans la zone d'excavation de précision ou d'utilité secteur localiser                   | <input type="checkbox"/> Radiographie/essais aux rayons X   |
| <input type="checkbox"/> Activités dans une zones de circulation ou à proximité  | <input type="checkbox"/> Essais sous pression   |
| <input type="checkbox"/> Découpage/carottage de béton  | Autre : (comprend l'émondage d'arbres/de buissons, la manipulation de produits chimiques réactifs, le travail à proximité d'une étendue d'eau profonde, etc.) |
| <input type="checkbox"/> Étayage/battage de pieux  |   |
| <input type="checkbox"/> Activité de machinerie lourde mobile (excavatrice, camion à benne basculante, camion-citerne sous vide ou hydrovac) |   |

**OPÉRATIONS CRITIQUES** : Si le travail comporte l'un des risques suivants, la liste de contrôle appropriée doit être jointe à l'AST.

- |  |  |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Travail à plus de 1,8 m de haut (6 pi) (comprend les excavations) | <input type="checkbox"/> Travail à chaud   |
| <input type="checkbox"/> Entrée dans un espace clos  | <input type="checkbox"/> Levage avec équipement lourd (grue, camion-grue, excavatrice)   |
| <input type="checkbox"/> Entrée dans les puits d'accès d'un parc à réservoirs              | <input type="checkbox"/> Arrêt du système de contrôles essentiels  |
| <input type="checkbox"/> Verrouillage et étiquetage (LOTO)                                 | <input type="checkbox"/> Perturbation du sol (dans une zone d'excavation de précision ou à proximité de services d'utilité publique) |
| <input type="checkbox"/> Utilisation d'un camions-aspirateurs                              |  |

Le niveau de risque associé au projet a été évalué comme : Élevés  Moyens  Faibles

Y a-t-il d'autres questions relatives à la sécurité ou à l'environnement dont il faut tenir compte ? : Oui  Non

Si « Oui », expliquer : \_\_\_\_\_

Y a-t-il des facteurs liés à la sécurité du site qui doivent être abordés ? : Oui  Non

Si « Oui », expliquer : \_\_\_\_\_

Y a-t-il une probabilité de ne pas entièrement vider les réservoirs, ou est-ce que les systèmes de suivi de niveau ou de détection de fuite du réservoir seraient laissés sans surveillance ? : Oui  Non

Si « Oui », décrire les responsabilités de l'entrepreneur et / ou les exigences de coordination avec le détaillant : \_\_\_\_\_

## Section C : Nota : Une réunion sur la sécurité préalable aux travaux est exigée pour tous les projets.

Le chef de projet du maître d'ouvrage participera-t-il à cette réunion préalable aux travaux ? En personne  Par téléphone  Non

S'agit-il d'un établissement en activité ? Si oui, l'exploitant doit signer le permis de travail journalier. Oui  Non

Utilisera-t-on un permis de travail sécuritaire en plus des documents de l'entrepreneur ? Oui  Non

Le maître d'ouvrage a-t-il approuvé les installations d'élimination pour les sols contaminés ? S.O.  Oui  OÙ :

**Section D :** La présente confirme que les risques évalués plus haut seront maîtrisés et que si d'autres tâches dangereuses sont entreprises, un exemplaire de la présente autorisation mis à jour sera envoyé au chef de projet du maître d'ouvrage. La présente atteste également que le soussigné établira une analyse de la sécurité des tâches qui décrira les risques potentiels des tâches et le plan d'atténuation de ces risques avant le début des travaux.

Représentant de l'entrepreneur : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_ Poste : \_\_\_\_\_

## Section E : Autorisation : Les travaux décrits plus haut sont autorisés dans le cadre de ce projet.

Chef de projet/maître d'ouvrage : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_ Poste : \_\_\_\_\_